

Paysage et environnement

Intervenants

- Référent filière :
Bruno NICOLET
- Intervenants :

Durée et horaires

- 1 journée (7h)

Date(s) et lieu

- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez-nous
- Au CFPPA Rodez—La Roque

Taux de réussite, de satisfaction : informations disponibles sur notre site internet

CONTACT

- Secrétariat CFPPA
- Tél : 05 65 77 75 03
- Mail : cfppa.rodez@educagri.fr
- N° d'Activité : 7312P001112

CERTIBIOCIDÉ

Passerelle suite au CERTIPHYTO

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation relative aux produits chimiques
- Savoir choisir les produits adaptés
- Maîtriser l'utilisation et l'application des produits biocides en toute sécurité

PUBLIC, PRE-REQUIS ET INSCRIPTION

- Public : toute personne ayant une activité de choix, d'application ou d'utilisation de produits biocides
- Pré-requis : Etre titulaire d'un certificat individuel CERTIPHYTO de moins de 5 ans
- Inscription : signature d'une convention

COÛT GLOBAL

- Frais pédagogiques : 200 €* / personne *le CFPPA n'est pas assujéti à la TVA)*
- Restauration : 8,80€/repas

**Possibilité de financement par un organisme financeur (OPCO, Pôle Emploi, VIVEA...). N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.*

Les conditions financières complètes seront précisées sur la convention

V2-08/09/2022



PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de tables des attentes des stagiaires

Réglementation

- Introduction sur la réglementation du certificat individuel « Biocide »
- Les produits biocides : définition, cadre réglementaire, hygiène et sécurité dans le transport, le stockage et l'application

Prévention des risques pour la santé

- La toxicité des biocides sur l'organisme
- Principes d'utilisation dans les espaces impliquant les usagers
- Principales mesures de protection des applicateurs
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'intoxication aiguë

Prévention des risques pour l'environnement

- Dangereux pour l'environnement
- Situations d'exposition aux dangers
- Prévention des risques

Stratégies visant à limiter le recours aux produits biocides (rodenticides, insecticides, désinfectants)

- Les principaux nuisibles
- Outils et techniques de lutte intégrée
- Documentation et traçabilité

Gestion des déchets issus de la lutte contre les nuisibles

- Gestion des déchets dangereux ou toxiques
- Gestion des emballages et des effluents
- Gestion des déchets organiques

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exposés et d'exemples pratiques : les exemples pour aborder les risques vis-à-vis de la santé et de l'environnement seront adaptés au contexte de la région
- Formation animée avec des supports pédagogiques tels que : diaporama, vidéos, études de cas pratiques et exercices de mises en situation et de réflexion
- Remise d'un document de synthèse sous format papier à chaque participant et conservé par les participants à l'issue de la formation

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Mode d'évaluation : QCM
- Certificat individuel pour l'activité "Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels" (CERTIBIOCIDE), valable pour le temps restant de validité du CERTIPHYTO associé et délivré par la DRAAF, si réussite au contrôle de connaissances (soit 20 réponses justes sur 30 questions posées).

En cas d'échec au contrôle de connaissances, le candidat devra suivre une formation complémentaire de consolidation des connaissances à partir du programme de formation de la catégorie du certificat visé

- **Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires**
- Attestation de formation



AGRICAMPUS RODEZ—LA ROQUE

Formation professionnelle continue et apprentissage

Route d'Espalion—CS 73355 ONET-LE-CHÂTEAU—12033 RODEZ Cedex 9

Tel : 05 65 77 75 03—Mail : cfppa.rodez@educagri.fr / cfa.noa@educagri.fr